



Thématique : **RELATIONS INTERNATIONALES**

Auteure : **Magali LE NAOUR** (France)

QUEL BILAN POUR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE ?

Public : Étudiants/professionnels en relations internationales

Niveau CECR : B2

Durée : 3 heures

Tâche à réaliser : Présenter une organisation internationale à une table ronde

LA GENÈSE D'UNE ORGANISATION

Étape - DÉCLENCHEUR

Mise en route
Découvrez !

Activité 1 – Présenter l'objectif d'une organisation internationale

1. *Que signifient ces acronymes? Associez les sigles aux noms correspondant.*

- | | |
|-----------|--|
| a) OTAN | 1. Union africaine |
| b) UNICEF | 2. Programme alimentaire mondial |
| c) UA | 3. Organisation des Nations unies |
| d) OMS | 4. Organisation du traité de l'Atlantique Nord |
| e) PAM | 5. Organisation mondiale de la santé |
| f) BM | 6. Fonds des Nations unies pour l'enfance. |
| g) ONU | 7. Banque mondiale |

2. *Voici les logos des organisations vues précédemment. Les reconnaissez-vous ? Reliez le logo à son acronyme.*



1

.....



2

.....



3

.....



4

.....



5

.....



6

.....



7

.....

a) OTAN =

b) UNICEF =

c) UA =

d) OMS =

e) PAM =

f) BM =

g) ONU =

3. a) Où siègent ces organisations ? Retrouvez l'(les)organisation(s) qui correspond(ent). (2 organisations ont leur siège à New York).

| Pays | Ville | Organisation internationale |
|----------------|-----------------|------------------------------------|
| Afrique du Sud | Midrand | |
| Belgique | Bruxelles | |
| États-Unis | New York | |
| États-Unis | Washington | |
| Suisse | Prégny-Chambésy | |

b) Choisissez une des organisations et faites des recherches sur internet pour compléter le tableau suivant. Faites deviner ensuite l'organisation à la classe en la présentant sans la nommer.

| Organisation | |
|-------------------------|-------|
| Date de création | |
| Pays membres | |
| Objectif | |
| Activités | |

Activité 2 – Décrire le contexte de sa création

Compréhension globale

1. Écoutez Carine Bonnot décrire la création d'une organisation internationale et cochez la bonne réponse ci-dessous (une seule écoute) :

- a) Ce document est :
 - Un débat
 - Une interview
 - Un discours

- b) Carine Bonnot est :
 - Responsable à la FIDH
 - Directrice de la CPI
 - Responsable d'une ONG

- c) La signature du Statut de Rome a eu lieu en :
 - 1978
 - 1988
 - 1998

- d) Carine Bonnot décrit :
 - le fonctionnement de la Cour pénale internationale
 - la naissance de la Cour pénale internationale
 - la création de la Fédération internationale des droits de l'Homme

- e) La CPI s'est créée en :
 - 4 ans
 - 1 an
 - 1 nuit

Activité 3 – Décrire le contexte de sa création

Compréhension détaillée

1. Complétez le texte ci-dessous avec les mots suivants : *synergie, engagement, création, négociations, vote, coalition, organisation, conventions, ONG*. Vérifiez vos réponses en écoutant de nouveau l'extrait.

Je m'en souviens extrêmement bien puisque j'étais moi-même à Rome. Je travaillais à l'époque pour une autre _____. Cette _____ a été extrêmement rapide, ça a été juste quatre années de _____ acharnées avec des sessions très régulières qu'on ne voit plus du tout aujourd'hui dans les _____ internationales. Donc c'était vraiment une création assez unique, très rapide, grâce aussi à l'_____ de personnes, de délégués des États extrêmement motivés, extrêmement engagés, et aussi le rôle de la _____ internationale pour la CPI qui regroupait à peu près deux mille _____ dans le monde. Et c'est vraiment cette _____ des États et des ONG à un moment un peu crucial, sortir de la Guerre Froide aussi, qui a vraiment permis la création de cette Cour et quand la Cour a été créée, malgré le _____ contre des États-Unis et d'autres, c'était très tard dans la nuit, du 16 au 17 juillet et c'était une grande émotion et une grande joie.

2. Retrouvez dans le texte les mots qui correspondent aux définitions suivantes :

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| a) Important, décisif : | d) Un-e représentant-e : |
| b) Une alliance: | e) Obstiné : |
| c) Une fusion : | f) Une discussion : |


Activité 4 – Faire le récit d'un événement historique

Repérage

Observez l'extrait précédent. Quel(s) temps utilise Carine Bonnot pour faire le récit de la signature du Statut de Rome ? Relevez les exemples et classez-les dans le tableau suivant :

| Description, contexte =..... | Action principale, événement =..... |
|---------------------------------|---|
| Ex : j'étais à Rome | Ex : Cette création <u>a été</u> extrêmement rapide |
| | |

Complétez le tableau avec les exemples relevés dans l'activité précédente.

| | |
|--|--|
|  | L'alternance passé composé/imparfait : (rappel) |
| <p><u>Le passé composé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ l'action principale : ▶ une action ponctuelle, précise : ▶ une action délimitée dans le temps : <p><u>L'imparfait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ le contexte : ▶ la description : ▶ les sentiments : | |

Étape – SYSTÉMATISATION 1

Entraînez-vous !

Complétez le texte avec les verbes entre parenthèses conjugués au temps qui convient.

L'Organisation des Nations unies (O.N.U.) _____ officiellement _____ (naître) le 26 juin 1945 avec la signature de la charte de San Francisco, à laquelle _____ (adhérer) dans un premier temps cinquante et un pays. L'Allemagne _____ (venir) de capituler et la guerre _____ (se poursuivre) contre le Japon. Dans ce contexte de fin de guerre, cette nouvelle institution internationale _____ (être) destinée à garantir la paix et la sécurité dans le monde et _____ (se doter) d'une force militaire d'intervention (les casques bleus) afin de ne pas souffrir de la même impuissance que la Société des Nations dans l'entre-deux-guerres. Ce projet _____ (reposer) sur l'entente supposée des cinq membres permanents, les États-Unis, l'U.R.S.S., la Chine, le Royaume-Uni et la France qui _____ (disposer) chacun d'un droit de veto. La logique de guerre froide qui _____ (imposer) à partir de 1947 _____ par conséquent _____ (limiter) la marge de manœuvre de l'O.N.U., qui _____ (ne pas pouvoir) éviter l'éclatement de nombreux conflits périphériques dans la seconde moitié du XX^e siècle et _____ progressivement _____ (se replier) sur des actions sociales et humanitaires, au travers d'institutions satellites, comme l'U.N.I.C.E.F. ou l'U.N.E.S.C.O.

Source : <https://www.universalis.fr>

Activité 6 – Mettre en relief l'importance d'un événement

Repérage

Dans son discours, Carine Bonnot répète, accentue et met en relief certains mots et phrases.

a) Quels sont-ils ? Écoutez de nouveau l'extrait et relevez-les.


1. La répétition :
2. L'accentuation :
3. La mise en relief :

b) À votre avis, pourquoi raconte-t-elle l'événement de cette manière ?

Activité 7 – Persuader son auditoire

Boîte à outils

Complétez le tableau avec les procédés rhétoriques qui correspondent :

|  Les procédés rhétoriques |
|---|
| <p>Pour persuader son interlocuteur, on peut utiliser :</p> <p>La répétition : répéter un mot pour qu'il soit plus facilement assimilé.</p> <p>L'accentuation : prononcer de manière plus insistante les mots importants.</p> <p>La mise en relief : insister sur un groupe de mots en commençant la phrase par c'est.</p> |


Étape – RÉINVESTISSEMENT 1

À vous !

Vous êtes secrétaire général-e délégué-e à l'OTAN. L'organisation fête ses 70 ans et vous devez prononcer un discours devant le Conseil pour cet anniversaire.

Vous rappelez le contexte de sa création et soulignez son importance.

Pour vous aider dans la préparation de votre discours, vous pouvez faire des recherches sur Internet et consulter le site de l'OTAN : https://www.nato.int/nato-welcome/index_fr.html

|  Recommandations pour un récit oral attractif et vivant |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Varier les temps, penser à l'alternance du passé composé et de l'imparfait.• Éviter de lire ses notes.• Accentuer et répéter les mots importants pour convaincre le public. |

LE BILAN

Activité 8 – Déterminer les besoins

Compréhension globale

Écoutez la seconde partie de l'extrait (1'02''>fin) et cochez la bonne réponse.

| | VRAI | FAUX |
|--|------|------|
| a) Aujourd'hui, 130 États ont ratifié le texte. | | |
| b) Le bilan de la CPI est positif. | | |
| c) Carine Bonnot pense qu'il faut soutenir et renforcer la CPI. | | |
| d) La CPI n'a aucun pouvoir juridique. | | |
| e) Les États ne veulent pas que la CPI s'occupe de leur juridiction. | | |
| f) Le budget de la CPI n'a pas augmenté depuis 5 ans. | | |

Activité 9 – Déterminer les besoins

Compréhension détaillée

Écoutez de nouveau le deuxième extrait et retrouvez les besoins de la CPI en reliant les parties de phrases suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| 1. La CPI est une juridiction qui doit | • | a) renforcer et soutenir. |
| 2. Il faut qu'elle | • | b) la réformer. |
| 3. Il est essentiel que ses enquêtes | • | c) universaliser son action et d'ouvrir des enquêtes dans d'autres régions que l'Afrique. |
| 4. Il est important d' | • | d) ait les moyens d'agir. |
| 5. C'est une juridiction jeune qu'il faut | • | e) évoluer et être davantage soutenue par les États qui l'ont ratifiée. |
| 6. Il faut œuvrer pour | • | f) soient renforcées. |

Activité 10 – Mettre en avant les réussites

Repérage

1. a) Écoutez l'extrait suivant (2'06''>2'31'') et complétez les phrases avec le verbe que vous entendez. Quel est le temps de ce verbe ?

1. Si la CPI _____ cet examen préliminaire sur ce massacre-là, aujourd'hui il peu probable que les juridictions guinéennes organisent ce procès.
2. Sans l'examen préliminaire ouvert par le bureau du procureur de la CPI en Colombie depuis 2005, je ne suis pas convaincue que les accords de paix _____ ce qu'ils ont été.

b) Quel est l'équivalent de la phrase 1 : « Si la CPI n'avait pas ouvert.... »

- C'est grâce aux juridictions guinéennes que le procès sur le massacre a été organisé.
- C'est grâce à la CPI que le procès sur le massacre a été organisé.

- Quel est l'équivalent de la phrase 2 : « Sans l'examen préliminaire ouvert par le bureau... »

- C'est grâce à l'examen préliminaire ouvert par la CPI que les accords de paix ont été signés.
- C'est grâce au gouvernement colombien que les accords de paix ont été signés.

c) Quelle partie de la phrase indique une hypothèse :

1. Phrase 1 : Si la CPI n'avait pas ouvert cet examen préliminaire sur ce massacre-là...
 Aujourd'hui, il est peu probable que les juridictions guinéennes organisent ce procès.
2. Phrase 2 : Sans l'examen préliminaire ouvert par le bureau du procureur de la CPI en Colombie depuis 2005.
 ...je ne suis pas convaincue que les accords de paix auraient été ce qu'ils ont été.

d) Transformez la phrase 1 en utilisant *sans* et la phrase 2 en utilisant *si*.

1. a) Observez la phrase suivante et trouvez les deux phrases équivalentes :

Si le budget de la Cour n'augmente pas, elle n'aura pas les moyens de mener davantage d'enquêtes et de renforcer son travail.

- Avec une augmentation de budget, la CPI aura les moyens de mener davantage d'enquêtes ni renforcer son travail.
- Même si le budget de la Cour augmente, elle n'aura pas les moyens de mener davantage d'enquêtes ni de renforcer son travail.
- Sans une augmentation de budget, la CPI n'aura pas les moyens de mener davantage d'enquêtes ni renforcer son travail.

b) Quel est le temps utilisé dans chaque partie de la phrase :

Si le budget de la Cour n'**augmente** pas, elle n'**aura** pas les moyens de mener davantage d'enquêtes et de renforcer son travail.

À partir des observations faites dans les activités 9 et 10, complétez le tableau suivant :



L’hypothèse et la condition

-La condition :

- **Si + présent / présent**

Ex : Si les États _____ le budget de la CPI, elle _____ les moyens de réaliser plus d’enquêtes.

- **Si + présent / futur simple**

Ex : Si les États _____ le budget de la CPI, elle _____ les moyens de réaliser plus d’enquêtes.

- **Sans/avec + nom / (ne pas) présent**

Ex : Sans _____, la CPI n’ _____ pas les moyens de réaliser plus d’enquêtes.
Avec _____, la CPI _____ les moyens de réaliser plus d’enquêtes.

- **Sans/avec + nom / (ne pas) futur simple**

Ex : Sans _____, la CPI n’ _____ pas les moyens de réaliser plus d’enquêtes.
Ex : Avec _____, la CPI _____ les moyens de réaliser plus d’enquêtes.

-L’hypothèse réalisable :

- **Si + imparfait / conditionnel présent**

Ex : Si les États _____ le budget de la CPI, elle _____ les moyens de réaliser plus d’enquêtes.

- **Sans/avec + nom / (ne pas) conditionnel présent**

Ex : Sans _____, elle n’ _____ pas les moyens de réaliser plus d’enquêtes.
Ex : Avec _____, elle _____ les moyens de réaliser plus d’enquêtes.

-L’hypothèse irréalisable :

- **Si + plus-que-parfait / conditionnel passé**

Ex : Si la CPI _____ pas _____ l’examen préliminaire, les juridictions guinéennes n’auraient pas _____ le procès.

- **Sans/avec + nom / (ne pas) conditionnel passé**

Ex : Sans _____, elle n’ _____ pas _____ les moyens de réaliser plus d’enquêtes.
Ex : Avec _____, elle _____ les moyens de réaliser plus d’enquêtes.

1. Complétez le texte avec les verbes conjugués à la forme correcte.

- a) Sans la synergie des États et des ONG, le Statut de Rome _____ (ne pas être signé) le 17 juillet 1998.
- b) Si la CPI _____ (être) plus soutenue, de nombreuses enquêtes supplémentaires pourraient être ouvertes.
- c) Si les États ne se mobilisent pas pour voter l'augmentation de budget de la CPI, cela _____ (diminuer) son efficacité.
- d) Avec plus de moyens, la CPI _____ (lutter) davantage contre l'impunité des crimes.
- e) Si les délégués et les États _____ (être) aussi engagés, la création de la CPI aurait été plus longue.
- f) Si le contexte géopolitique _____ (rester) défavorable à la réforme de la CPI, il lui sera difficile de continuer son travail.

2. Par groupes de 3 ou 4, piochez quatre cartes, imaginez la fin de chaque phrase et écrivez-la sur un bout de papier. Échangez ensuite vos papiers et vos cartes avec un autre groupe et reconstituez les phrases.

TÂCHE FINALE

Étape 1 - Préparation

Situation :

Vous travaillez comme délégué.e pour une grande organisation internationale. Vous êtes invité avec un.e collègue à une table ronde pour défendre la position de votre organisation.

Avec votre collègue, vous préparez votre discours puis vous le présentez à la table ronde.

Tâche :

- Choisissez l'organisation que vous souhaitez représenter.
- Faites des recherches sur la création, les événements marquants et sur l'actualité de cette organisation.

| <i>Organisation</i> | |
|--|-------|
| <i>Contexte de la création (causes, dates)</i> | |
| <i>Pays membres</i> | |
| <i>Objectif(s)</i> | |
| <i>Événements marquants</i> | |
| <i>Réussites</i> | |
| <i>Besoins pour le futur</i> | |

Étape 2 - Réalisation

Consigne :

Défendez votre organisation en persuadant l'auditoire de la table ronde de son rôle majeur. L'auditoire votera ensuite pour le discours le plus persuasif.

Vous divisez le discours en deux parties : l'un de vous présente la genèse de l'organisation (date de création, contexte, objectif, pays membres) et l'autre fait le bilan (événements marquants, réussites, besoins pour le futur).

Vous pouvez présenter des images, des schémas, un Powerpoint, ... (environ 5 minutes).



Recommandations pour un récit oral attractif, vivant et persuasif

- Varier les temps, penser au présent de narration, à l'alternance passé composé/imparfait.
- Introduire des anecdotes, des exemples concrets pour illustrer son propos.
- Éviter de lire ses notes.
- Accentuer et répéter les mots importants pour convaincre le public.

Étape 3 - Évaluation

Le groupe validera les points suivants :

- *construction cohérente du récit.*
- *conjugaison correcte des temps employés, usage du passé composé et de l'imparfait, de l'hypothèse.*
- *usage correct des procédés rhétoriques*
- *capacité à rendre le récit vivant et persuasif*

Grille d'évaluation de la tâche finale

| DEGRÉ DE RÉALISATION DE LA TÂCHE | - | + | ++ |
|---|---|---|----|
| Respect de la consigne | | | |
| Cohérence et cohésion de la présentation | | | |
| Décrire la création d'une organisation | | | |
| Présenter son bilan (réussites, besoins, futur) | | | |

► **Transcription - RFI –Extrait de *Chronique des Droits de l’Homme* « La CPI a 20 ans » 0’00>3’36**

Journaliste : Carine Bonnot est responsable du Bureau Justice internationale à la FIDH, la Fédération internationale des droits de l’Homme. Elle se souvient parfaitement de ce 17 juillet 1998 à Rome, lorsque le statut a été signé.

Carine Bonnot : Ah je m’en souviens extrêmement bien puisque j’étais moi-même à Rome. Je travaillais à l’époque pour une autre organisation. Cette création a été extrêmement rapide, ça a été juste quatre années de négociations acharnées avec des sessions très régulières qu’on ne voit plus du tout aujourd’hui dans les conventions internationales. Donc c’était vraiment une création assez unique, très rapide, grâce aussi à l’engagement de personnes, de délégués des États extrêmement motivés, extrêmement engagés, et aussi le rôle de la coalition internationale pour la CPI qui regroupait à peu près deux mille ONG dans le monde. Et c’est vraiment cette synergie des États et des ONG à un moment un peu crucial, au sortir de la Guerre Froide aussi, qui a vraiment permis la création de cette Cour et quand la Cour a été créée, malgré le vote contre des États-Unis et d’autres, c’était très tard dans la nuit, du 16 au 17 juillet et c’était une grande émotion et une grande joie.

Journaliste : Aujourd’hui 123 États ont ratifié le texte mais 20 ans après le statut de Rome, le bilan de la CPI est plutôt mitigé reconnaît Carine Bonnot de la FIDH.

Carine Bonnot : 20 ans après, c’est vrai que le bilan n’est pas forcément le plus positif, mais nous à la FIDH, nous continuons à penser que c’est une juridiction qui est importante et qui doit évoluer, qui doit être davantage soutenue aussi par les États qui ont ratifié son statut et qui doit avoir les moyens d’agir, ce qu’elle n’a aujourd’hui pas suffisamment. Et qu’elle doit effectivement renforcer ses enquêtes, universaliser son action, ouvrir des enquêtes vraiment dans d’autres régions qu’en Afrique, même si [y’a] aussi l’enquête en Géorgie aujourd’hui. Voilà c’est une juridiction qui est quand même assez jeune, et qu’il faut renforcer, et qu’il faut soutenir parce que elle a aussi une force, pas uniquement au travers de ses jugements et de ses condamnations, qui restent très peu nombreuses aujourd’hui, mais elle a aussi une force parce que elle peut forcer les États à, pour justement qu’elle n’ouvre pas d’enquête, ces États sont forcés à ouvrir eux-mêmes des enquêtes au niveau national, à modifier leur droit national et c’est ça aussi qui est intéressant dans la CPI. On le voit en Guinée, aujourd’hui où le procès sur le massacre du stade va avoir lieu, sur lequel la CPI travaille depuis des années et si la CPI n’avait pas ouvert cet examen préliminaire sur ce massacre-là, aujourd’hui il est peu probable que les juridictions guinéennes organisent ce procès. Et en Colombie aussi on le voit, sans l’examen préliminaire ouvert par le bureau du procureur de la CPI en Colombie depuis 2005, je ne suis pas convaincue que les accords de paix auraient été ce qu’ils ont été.

Journaliste : Les États sont aujourd’hui plus réticents à laisser la CPI s’immiscer dans leurs affaires et les budgets ne sont pas à la hauteur.

Carine Bonnot : Après les attentats du 11 septembre aux États-Unis, c’est sûr que la scène internationale a beaucoup changé, que les États aujourd’hui, même si ils sont 123 à avoir ratifié le statut de la CPI, sont extrêmement frileux pour lui donner les moyens d’agir. Tous les ans les États se réunissent pour voter le budget de la Cour et depuis 5 ans ils ne veulent pas augmenter son budget. Donc si la Cour n’a pas un budget qui augmente, évidemment elle n’aura pas les moyens de mener davantage d’enquêtes et de renforcer son travail. Et puis c’est vrai que la lutte contre l’impunité des crimes les plus graves n’est pas considérée comme aussi importante que dans le passé. Et on le voit aujourd’hui par rapport aux crimes qui peuvent être commis en Syrie, au Yémen, où cette question-là n’est vraiment pas du tout sur la table aujourd’hui. **Journaliste :** Les ONG qui font partie de la coalition internationale pour la CPI, comme la FIDH, continuent de soutenir l’ouverture de nouvelles enquêtes, insiste Carine Bonnot, car sur le fond dit-elle, il faut œuvrer pour réformer la CPI et lui donner les moyens d’agir, même si le contexte géopolitique ne lui est pas favorable.